

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 JANVIER 2020**

N° DEL 2020.01.22/003

Thème : CULTURE 3

**Objet : SERVICE
CULTURE – Projet « Les
samedis de la
connaissance -
Demandes de
subventions.**

Convocation :

Date : 15/01/2020

Affichage : 15/01/2020

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 26

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 29

Le **mercredi 22 janvier 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

Étaient Présents :

GUÉRIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, KHALIFA Daphné, BRUNET Pascale, FERRAINA Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, RASTELLO Anne, HOLLARD Rémi, GRYZKA Romain, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, ARMAND Émilie, DAZIN Florian.

Étaient représentés :

RAVEL Fanny donne pouvoir à GUÉRIN Nicole ;
MARTINEZ Gilles donne pouvoir à FROMM Gérard ;
ROMAIN Manuel donne pouvoir à DJEFFAL Mohamed ;

Absents excusés :

RAVEL Fanny, MARTINEZ Gilles, MILLET Thibault, ROMAIN Manuel, PEYTHIEU Éric, VALDENAIRE Catherine, BREUIL Marc.

Secrétaire de séance : DJEFFAL Mohamed

Rapporteur : GUÉRIN Nicole

Le service Culture de la ville de Briançon s'appuyant sur la médiathèque « la Ruche » souhaite proposer un projet de promotion des sciences et techniques sur son territoire. L'action principale de celui-ci consiste dans l'organisation d'une série de conférences de vulgarisation scientifique à destination du public ado/adulte.

Trois objectifs structurent notre projet :

- Favoriser la réflexion individuelle et collective sur la place de la science et des techniques dans la société.
- Réaliser et promouvoir des actions de vulgarisation scientifique et technique auprès des citoyens du territoire.
- Sensibiliser les plus jeunes aux pratiques de l'expérimentation scientifique et contribuer ainsi au développement de leur esprit critique.

Pour l'année 2020, le coût prévisionnel des actions s'élève à 5 000,00 € HT, soit 6 000,00 € TTC. Le détail de l'opération 2020 est présenté en annexe

Budget prévisionnel 2020

Dépenses (TTC)		Recettes (TTC)	
Voyages et déplacements (train, carburants)	4 000,00 €	Conseil départemental	1 500,00 €
Frais de réception	600,00 €	Conseil Régional PACA	1 500,00 €
Communication (1 000 dépliant couleurs, 1 400 affiches couleur réalisées en interne, site internet)	1 000,00 €	Autofinancement	3 000,00 €
Boissons	400,00 €		
TOTAL	6 000,00 €	TOTAL	6 000,00 €

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- D'approuver le projet de « les samedis de la connaissance » proposé par le service culture de la Ville de Briançon ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, un conseiller municipal délégué ou le directeur général des services à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

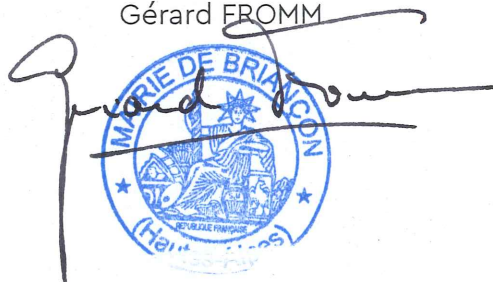
Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

CULTURE 3 DEL 2020.01.22/003

PUBLIÉ LE 29 JAN. 2020

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Gérard FROMM

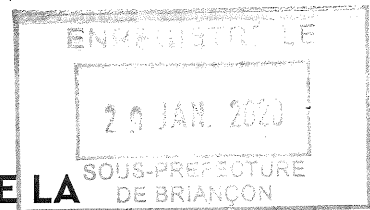
A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DE BRIANÇÇON' around the top edge and 'GÉRARD FROMM' at the bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a star above it.

Blank lined area for writing, consisting of seven horizontal lines.





CONSEIL MUNICIPAL DU 22/01/2020
PIÈCE ANNEXE À LA DÉLIBÉRATION
CULTURE 3 N° DEL 2020.01.22/003



**PROJET « LES SAMEDIS DE LA
CONNAISSANCE »**

Cycle de conférences de vulgarisation scientifique

1. LE CONTEXTE

1.1. UN TERRITOIRE DE MONTAGNE

La commune de Briançon se situe au carrefour de 5 vallées, à 15 km de la frontière italienne dans le département des Hautes Alpes. Classée ville la plus haute d'Europe avec ses 1326m d'altitude, elle bénéficie d'un climat particulièrement ensoleillé. Deux cols (le Montgenèvre, 1850 m et le Lautaret, 2058 m) relient respectivement la ville à Turin et à Grenoble ; la vallée de la Durance assure la communication avec Aix-en-Provence et Marseille.

Ville d'art et d'histoire, l'importance de son patrimoine militaire lui vaut aussi d'être classée au patrimoine mondial de l'Unesco dans le réseau Vauban. Au 19ème siècle, la ville s'industrialise avec l'usine de la Schappe (retraitement des déchets de soie) qui emploiera jusqu'à un millier d'ouvriers. Au 20ème siècle la vocation militaire de Briançon continuera à jouer un rôle important jusqu'au départ de l'armée en 2009. Le climatisme a aussi contribué au développement économique.

1.2. UN TERRITOIRE CULTUREL EN PLEIN ESSOR

Le territoire du Briançonnais est particulièrement riche en matière culturelle. Plusieurs équipements majeurs, public ou en délégation de service public, constituent le dispositif d'intervention culturelle :

- Le Conservatoire (communauté de communes du Briançonnais) ;
- L'Atelier des Beaux-arts (communauté de communes du Briançonnais) ;
- La MJC de Briançon (espace de partage et de solidarité, communauté de communes du Briançonnais) ;
- Le Théâtre du Briançonnais (Pôle régional de développement culturel et scène conventionnée pour les écritures d'ici et d'ailleurs, en délégation de service public) ;
- La nouvelle Médiathèque « la Ruche » (ville de Briançon) ;
- Le Centre d'Art Contemporain de Briançon (ville de Briançon).

En parallèle de ces structures, il existe un tissu associatif extrêmement actif comme en témoigne :

- Les différents festivals rythmant la vie culturelle de Briançon (Altitude Jazz, festival Messien, Fort en Fêtes, les Offenbacchiades...) ;
- L'activité tout au long de l'année de nombreuses associations socio-culturelles ;
- La maison de la Géologie en matière de promotion des sciences et techniques
- L'université du Temps Libre

2. PRÉSENTATION DE L'ACTION

2.1. Les samedis de la connaissance¹ : pour quoi ? Pour qui ?

Deux idées ont guidé la création de cette initiative.

- **La première, c'est la nécessité pour chaque citoyen du territoire d'apprendre tout au long de sa vie.**

Pour cela, il faut que des structures de diffusion du savoir soient véritablement présentes au cœur des territoires, et particulièrement dans des régions rurales comme celle du Briançonnais. Le climat et la topographie rendent ce pays relativement isolé mais, aujourd'hui, ce relatif isolement n'exclut pas d'être en prise constante avec les questions qui agitent notre société.

- **La deuxième idée, c'est le besoin toujours aussi fort, au sein d'une tradition qui remonte aux Lumières, de la présence des « intellectuels » dans notre débat d'idées.**

Les enjeux contemporains sont complexes et parfois difficilement lisibles pour le citoyen. L'information n'a jamais été aussi présente mais son exploitation balance souvent entre confusion ou simplification. Il a donc semblé important d'offrir au public un espace-temps régulier de transmission et de débat avec des « voix autorisées » afin de mieux déchiffrer notre monde et, surtout, de pouvoir en être un acteur conscient.

Les conférences s'adressent à tous – à partir de 14 ans pour certaines conférences – sans distinction de domiciliations ni de prérequis d'abonnements aux structures culturelles existantes à Briançon. La sociologie des communes des territoires ruraux a profondément changé ces dernières années, faisant cohabiter des « néo-ruraux » plus diplômés et plus consommateurs de biens culturels que la moyenne du reste de la population. Mais les « samedis de la connaissance », en accord avec son projet social, s'attache à viser un niveau d'accessibilité « grand public » pour tenter de fédérer le plus grand nombre de citoyens. Pour cela il était impératif que l'initiative puisse s'inscrire dans la durée et au plus près de la population locale.

2.2. Comment ?

Par la mise en place d'un cycle de conférences réaliste et modeste (8 à 10 conférences annuelles) mais sans ambiguïté quant à son inscription dans la philosophie des Universités Populaires, nées à la fin du XIXe siècle en France.

Certes le terme est porteur depuis la très belle expérience de Michel Onfray à Caen puis de tant d'autres. Mais au-delà, notre initiative adhère profondément aux valeurs véhiculées par ce mouvement d'éducation populaire. Il a donc été décidé de faire appel à des professeurs engagés dans une démarche de transmission au plus grand nombre. **Conformément à l'esprit originel des Universités Populaires en France, ces conférenciers interviennent bénévolement, ce qui permet de proposer une totale gratuité pour le public.**

Pour la programmation, en premier lieu, nous avons choisi de ne pas nous engager sur le thème de l'histoire locale. Le Briançonnais est riche d'une histoire singulière et d'une mémoire forte. Nombre d'associations ou de sociétés savantes organisent des conférences sur cette thématique. Il s'agit donc d'un sujet porteur mais l'initiative de Briançon souhaite résolument ouvrir la réflexion à d'autres problématiques.

Une fois cela exclu, les sujets sont divers et variés, indépendamment de tout lien avec l'actualité (mais sans s'en priver non plus). Ne pouvant guère offrir un programme de cours suivi et structuré sur plusieurs années, la démarche vise davantage à susciter la curiosité voire à proposer des pistes bibliographiques (disponibles à la médiathèque de

¹ Nom provisoire

Briançon ou dans les librairies) pour aller plus loin. Notre initiative porteuse des valeurs de l'éducation populaire s'inscrit dans une double démarche, elle œuvre à la diffusion des savoirs techniques et à la mise en débat de sujet de société et elle assure son rôle de promotion de la culture scientifique auprès des citoyens.

Enfin, un des principes forts de nos conférences sera de proposer une offre culturelle gratuite hors saison touristique sur une plage horaire favorable pour la majorité des actifs (le samedi à 17h00). Pour celles et ceux qui ne peuvent suivre l'ensemble du programme, nous conserverons les interventions en les enregistrant et en les rendant disponibles gratuitement sur l'Internet (solution à l'étude).

3. DESCRIPTIF DES MOYENS

3.1. Un réseau de partenaires

Les partenaires de l'opération (en cours de construction) :

- La DRAC PACA
- La Région PACA
- Le département des Hautes-Alpes
- La délégation CNRS Provence et Corse
- GSA 05
- Maison de la Géologie
- Université du Temps Libre
- Les librairies de Briançon
- L'association Environnement et Solidarité...

3.2. Le budget

Les conférences sont portées - sur les plans administratif et financier - par la commune de Briançon

L'initiative est coordonnée, par le directeur des affaires culturelles de Briançon, elle prend place dans un projet plus global de la médiathèque « la Ruche » autour de la promotion de la culture scientifique sur le territoire du Briançonnais. La gestion comptable et financière des frais induits par les conférences est assurée par le personnel administratif de la Commune de Briançon. 10 conférences sont prévues pour l'année 2020 dont 2 ou 3 seront destinées aux lycéens de Briançon

3.2.1. Budget Prévisionnel

Un budget prévisionnel a été défini pour cette première saison. Les frais pour les voyages et déplacements sont bien entendu délicats à prévoir de manière exacte. Cependant ce budget part d'une estimation « haute » pour trois raisons :

- L'augmentation générale du coût de l'énergie et des transports et donc du poste « voyages et déplacements » ;
- Les conférenciers, selon leur calendrier universitaire et leur lieu d'origine, peuvent avoir des contraintes multiples et diverses (être contraints de rester deux nuits sur place au lieu d'une seule, de repartir vers une autre destination pour d'autres colloques etc.). Nous sommes donc tenus de prévoir un montant suffisant et permettant de pallier toute situation ;
- Le programme doit être lisible et attractif

